

# Les allocataires du Revenu de solidarité active en Île-de-France au 30 juin 2017

N°47-novembre 2017

BULLETIN D'INFORMATION DES CAF EN ÎLE-DE-FRANCE

Près de 316 900 foyers résidant en Île-de-France bénéficient, fin juin 2017, du Revenu de solidarité active (Rsa socle) versé par les Caisses d'allocations familiales (Caf), pour un montant moyen de 485 euros. Une très légère croissance du nombre de bénéficiaires (+ 0,7 %) s'observe sur le deuxième trimestre 2017 alors que la décroissance en glissement annuel se poursuit (- 2,6 %) entre juin 2016 et juin 2017 mais à un rythme moins soutenu.

## ■ Une relative stabilité du nombre de bénéficiaires du Rsa socle entre mars et juin 2017

Au titre de juin 2017, le Revenu de solidarité active (Rsa socle) est versé par les Caf d'Île-de-France à près de 316 900 foyers (cf. tableau 1.), soit 5,0 % de la population francilienne ; 124 perçoivent le Rsa jeunes.

En glissement annuel, la décroissance continue mais de manière moins accentuée qu'au trimestre précédent. Elle est de - 2,6 % entre juin 2016 et juin 2017 contre - 4,0 % entre mars 2016 et mars 2017 (cf. figure 1.).

Cette décroissance concerne l'ensemble des foyers, qu'ils bénéficient ou non d'une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec

Tableau 1. Répartition des bénéficiaires du Rsa socle, en Île-de-France, par département, au 30 juin 2017

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Seulement Rsa socle	51 423	24 880	70 525	33 746	23 320	17 358	21 028	27 000	269 280
Rsa socle + Prime d'activité	10 159	4 660	10 262	5 364	4 568	3 713	4 051	4 825	47 602
<b>Total Rsa socle</b>	<b>61 582</b>	<b>29 540</b>	<b>80 786</b>	<b>39 110</b>	<b>27 888</b>	<b>21 071</b>	<b>25 079</b>	<b>31 824</b>	<b>316 882</b>
Dont Rsa majoré	3 486	2 428	8 303	3 621	3 831	2 194	3 439	3 963	31 265
Dont Rsa jeunes	17	12	22	18	19	12	10	14	124
<b>Personnes couvertes par le Rsa</b>	<b>93 992</b>	<b>51 577</b>	<b>166 909</b>	<b>74 428</b>	<b>57 564</b>	<b>40 172</b>	<b>51 526</b>	<b>66 779</b>	<b>602 947</b>
Évolution 31-03-2017/31-06-2017 (en %)*	0,4	1,6	0,3	1,0	0,5	-0,3	1,4	1,1	0,7

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, juin 2017.

\*Évolution trimestrielle du Rsa.

Lecture : Fin juin 2017, le nombre d'allocataires parisiens du Rsa socle s'établit à 61 582.

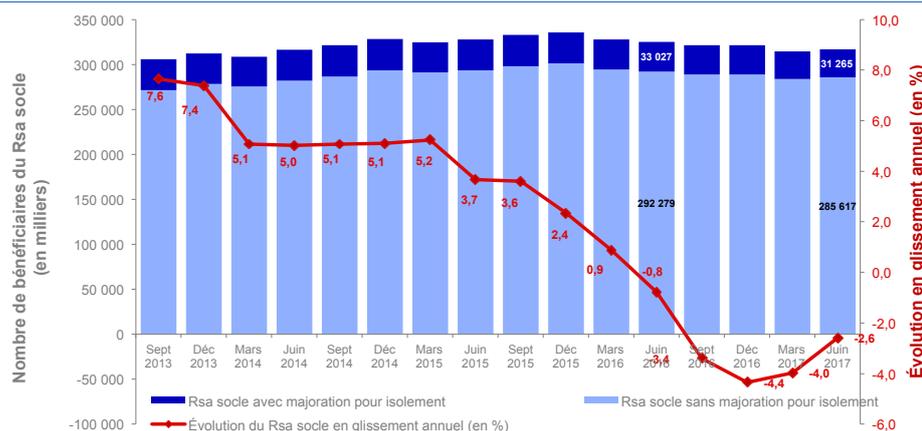
En fonction de leurs ressources, les foyers peuvent cumuler la prime d'activité et le Rsa socle ; en effet près de 47 600 foyers allocataires franciliens sont concernés par ce cumul des deux prestations soit 15,0 % de l'ensemble des bénéficiaires du Rsa socle.

Le nombre d'allocataires du Rsa accuse une très légère hausse de + 0,7 % entre mars et juin 2017. Au niveau départemental, ce sont les Hauts-de-Seine et l'Essonne qui voient leurs effectifs d'allocataires du Rsa socle augmenter le plus, avec respectivement +1,6 % et +1,4 % contre -0,3 % dans les Yvelines.

enfant(s) à charge ou à naître. Les effectifs du Rsa socle majoré diminuent de - 5,3 % : ils s'élèvent à 31 300 bénéficiaires contre 33 000 un an auparavant.

La variation du nombre de bénéficiaires du Rsa socle d'un trimestre à l'autre (cf. figure 2. et 3.) peut se décomposer en fonction du nombre d'ouvertures de droit et du nombre de fins de droit au Rsa (1). Après avoir connu une chute au trimestre précédent, le nombre d'entrants augmente de nouveau légèrement sur le deuxième trimestre de l'année 2017, pour atteindre 38 600 foyers (38 100 trois mois auparavant).

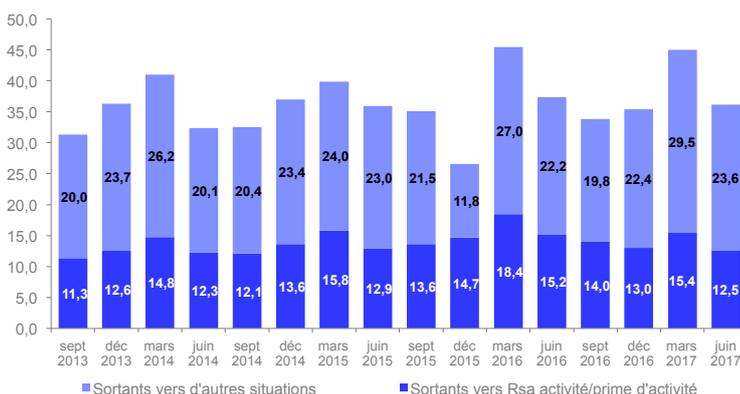
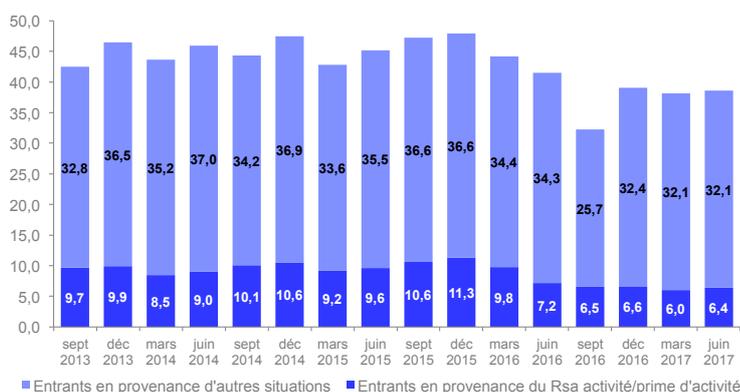
Figure 1. Nombre de foyers bénéficiaires du Rsa socle en fin de trimestre et évolution en glissement annuel (en %)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017.

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017. (2)  
Lecture : En juin 2017, le nombre de bénéficiaires du Rsa majoré est de 31 265.

Figure 2. et 3. Nombre d'entrants et de sortants du Rsa socle selon leur droit au Rsa activité seul/prime d'activité ou à d'autres situations en fin de trimestre (en milliers)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017.  
Lecture : En juin 2017, le nombre de sortants du Rsa socle vers une autre situation s'établit à 23 600 en Île-de-France.

(1) Cazain, S., « Les foyers bénéficiaires du Rsa 1,82 million à fin juin 2017 », *Rsa conjoncture*, n°18, septembre 2017.

(2) Au 1er septembre 2013, le montant forfaitaire du Rsa a été revalorisé de 2 %. Cette mesure prise dans le cadre du PPLPIS correspond à la première revalorisation exceptionnelle du Rsa de 10 % sur 5 ans. Au 1er avril 2017, ce montant a été revalorisé de +0,3 % (536,78 euros) par rapport à septembre 2016 (535,17 euros).

Parallèlement, le nombre de sortants diminue par rapport au trimestre précédent pour atteindre 36 100 contre 45 000 au 1er trimestre (- 19,0 %). Au final, sur ce trimestre, le nombre d'ouvertures de droit étant légèrement supérieur aux fins de droit, le nombre de bénéficiaires du Rsa socle augmente légèrement.

Les entrants et les sortants peuvent se distinguer, selon leur perception du Rsa activité seul ou de la prime d'activité (depuis janvier 2016), ou le fait d'être dans une autre situation (notamment nouvelle demande, perception d'une autre prestation, d'indemnités de chômage ou tout autre situation, droit suspendu au Rsa ou à la prime d'activité, etc...). Par rapport au dernier trimestre, on observe une légère augmentation du nombre d'ouvertures de droit au Rsa socle (+ 445 foyers) qui concerne à la fois les entrées en provenance du Rsa activité seul ou de la prime d'activité et celles en provenance d'une autre situation. Quant à la diminution des fins de droits au Rsa, elle concerne davantage les bascules vers une autre situation (- 5 600 contre - 2 900 vers la prime d'activité).

Les masses financières versées par les Caf au titre du Rsa socle s'élèvent à environ 153,7 millions d'euros au 2ème trimestre 2017 contre 152,1 millions d'euros au 1er trimestre. Elles connaissent ainsi une légère augmentation en lien avec l'évolution du nombre de bénéficiaires. ■

Delphine Guérin  
Ctrad – Caf en Île-de-France